

Demande de crédit DS 8-2022-40 de CHF 508'000.- TTC pour le rachat des centrales solaires SIG sur domaine communal (Centre Intercommunal de Voirie, Forum et Mairie)

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports – DS » du 22 janvier 2023,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 3 février 2023,
- Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984.

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 19 oui et 2 abstentions (21 votants)

- 1) D'acquérir les centrales solaires SIG sur domaine communal (Centre Intercommunal de Voirie, Forum et Mairie).
- 2) D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 508'000.- TTC destiné à cette acquisition.
- 3) De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
- 4) D'amortir la dépense prévue au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2023.
- 5) D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 508'000.- TTC afin de permettre l'acquisition de ce bien.

EXPOSE DES MOTIFS

En 2012, la Commune de Bernex et les SIG installaient la première centrale solaire photovoltaïque sur le toit du Centre Intercommunal de Voirie (CIV). Financée par les SIG, il s'agissait ainsi d'utiliser l'excellent potentiel solaire du toit afin de produire une énergie renouvelable et locale, grâce aux 58 kWc installés. En janvier 2016, ce sont les toits des nouveaux bâtiments du forum et de la mairie qui ont à leur tour accueilli des centrales solaires, de 12 et 40 kWc de puissance respectivement.

Dans leur ensemble, ces centrales produisent chaque année une moyenne de 120'00 kWh, ce qui correspond à près de 67 % de la demande électrique des trois bâtiments concernés. L'énergie n'est toutefois pas consommée directement sur place mais injectée dans le réseau général.

Selon les conventions établies pour ces installations, la Commune achète actuellement son électricité aux SIG au tarif « Vitale Soleil » pour le bâtiment du CIV et « Vitale Vert » pour le forum et la mairie. Le tarif « Vitale Soleil » est le plus élevé proposé par les SIG, dépassant les 30 centimes par kWh en 2022, en comparaison des 25 centimes demandés pour « Vitale Vert ».

Dès 2023, l'achat d'électricité sera majoré de 10 centimes par kWh en moyenne, ce qui impactera fortement le budget communal courant. Ainsi, afin de pouvoir passer à un système d'autoconsommation et s'affranchir de ces conventions coûteuses, la Commune souhaite racheter ces trois centrales aux SIG. Elle profitera par la même occasion d'une augmentation du prix de rachat du kWh proposé par SIG, qui passera de 13 à 15 centimes en 2023.

Les économies réalisées au niveau des achats d'énergie, ainsi que les bénéfices réalisés sur la revente de l'électricité produite, compenseront à terme le coût de cette acquisition. Un tel investissement permettra également de réduire le budget courant relatif à ces trois bâtiments, leur consommation électrique totale coûtant chaque année plus de CHF 45'000.- à la collectivité.

En matière de communication, ce rachat donnera aussi l'occasion à la Commune de valoriser les trois centrales solaires concernées grâce à leur production d'énergie renouvelable, utilisée localement dorénavant.

Nous vous remercions dès lors de réserver le meilleur accueil à cette demande de crédit.

Le Conseil Administratif